

Le régime de vichy en 3^e : cours, exercices et méthode pour le brevet



3^e

Difficulté ★★★



45 min

Objectif : le régime de Vichy

Tombe souvent au brevet

Version dys

Prénom :

Date :

Compétence visée (programme cycle 4) : Comprendre la nature du régime de Vichy, sa politique de collaboration et sa participation à la persécution des Juifs de France.



Coach Vince te résume l'essentiel

- ▶ Après la défaite de 1940, Philippe Pétain reçoit les pleins pouvoirs constituants puis instaure l'État français : la République disparaît par les actes constitutionnels du 11 juillet 1940.
- ▶ Le régime de Vichy est un régime autoritaire qui rejette les principes républicains au nom de la Révolution nationale.

- L'État français collabore avec l'Allemagne nazie et participe lui-même à la persécution puis à la déportation des Juifs de France.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu dois expliquer la naissance du régime, caractériser son autoritarisme et prouver la collaboration ou la participation de Vichy aux persécutions à partir de connaissances et d'un document.

Type de question Question de cours rédigée et analyse d'un document historique.

Exemple type À l'aide du document et de tes connaissances, montre que le statut des Juifs révèle la participation de l'État français à une politique antisémite.

Alerte piège Raconter seulement l'occupation allemande sans identifier les décisions prises par Vichy, ou citer un document sans expliquer ce que la citation prouve.

I LA LEÇON

I 1940 : de la défaite à l'État français

En mai et juin 1940, l'armée allemande envahit et bat rapidement la France. Des millions de civils fuient sur les routes : c'est l'exode. Le gouvernement français demande l'arrêt des

combats. L'armistice, signé le 22 juin 1940, entre en vigueur le 25 juin. Il impose à la France de lourdes contraintes : l'Alsace-Moselle est annexée de fait par l'Allemagne, une grande partie du territoire est occupée par l'armée allemande et la France doit verser des frais d'occupation. Le territoire est séparé par une ligne de démarcation. Au nord et à l'ouest se trouve la zone occupée ; au sud, la zone non occupée est administrée depuis Vichy, ville où s'installe le gouvernement. Le maréchal Philippe Pétain, héros de la Première Guerre mondiale, devient président du Conseil le 16 juin 1940. Beaucoup de Français lui accordent alors leur confiance dans un contexte de défaite, de peur et d'incertitude. Le 10 juillet 1940, réunis à Vichy, députés et sénateurs votent une loi constitutionnelle qui donne à Pétain les pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle Constitution. Ce vote ne supprime pas à lui seul la République. Le 11 juillet 1940, Pétain promulgue des actes constitutionnels : il se donne le titre de « chef de l'État français », suspend les institutions républicaines et concentre l'essentiel des pouvoirs. L'État français remplace alors la République française. Retiens bien la chronologie : 10 juillet, les pleins pouvoirs constitutants ; 11 juillet, l'installation institutionnelle du nouveau régime. Cette précision te fait gagner des points dans une réponse rédigée.

Passer de la République au régime autoritaire

Principe républicain	Sous le régime de Vichy	Ce que cela signifie
La souveraineté nationale est exercée par des représentants élus.	Les assemblées ne jouent plus leur rôle politique.	Les citoyens ne choisissent plus librement les dirigeants ni les lois.
Les pouvoirs sont séparés et contrôlés.	Pétain concentre surtout les pouvoirs exécutif et législatif.	Il dirige l'État et peut prendre des actes ayant force de loi.
La justice doit être indépendante.	La justice est placée sous l'autorité du chef de l'État et son indépendance est fortement limitée.	Les garanties contre l'arbitraire reculent.
La liberté d'expression est protégée.	La presse, la radio et les spectacles sont surveillés et censurés.	Le régime contrôle l'information et réprime les opposants.

La Révolution nationale : un projet opposé aux valeurs républicaines

- Une devise nouvelle : « Travail, Famille, Patrie » remplace « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ce

changement annonce une société fondée sur l'obéissance, l'ordre et une vision traditionnelle de la famille, non sur les droits égaux des citoyens.

- **Un pouvoir personnel** : Pétain est présenté comme le chef protecteur de la nation. Sa propagande utilise affiches, radio, cérémonies et portraits pour obtenir l'adhésion de la population. Il ne faut pas confondre propagande et information : la propagande cherche à orienter les opinions.
- **La fin des libertés politiques** : les partis politiques et les syndicats sont affaiblis, les élections ne permettent plus une véritable alternance et la censure limite les critiques. Des opposants sont surveillés, arrêtés ou internés.
- **Une société hiérarchisée** : le régime critique le parlementarisme, le communisme et l'individualisme. Il veut encadrer les travailleurs et les professions dans des organisations contrôlées par l'État.
- **Une politique d'exclusion** : Vichy retire des droits à certaines personnes, notamment aux Juifs, aux étrangers et aux opposants. Un régime autoritaire ne se définit donc pas seulement par un chef puissant : il se reconnaît aussi à la suppression des libertés et à l'exclusion de groupes désignés.

Les mots à employer avec précision

Régime autoritaire : régime dans lequel le pouvoir est concentré et les libertés politiques sont limitées. Collaboration : politique de coopération volontaire menée par l'État français

avec l'Allemagne nazie. Antisémitisme : hostilité envers les Juifs, pouvant conduire à leur discrimination et à leur persécution.

Déportation : transfert forcé de personnes vers des camps, souvent par train. Ne remplace pas ces mots par « alliance » : Vichy n'est pas l'allié égal de l'Allemagne ; la France est vaincue et occupée.

Collaborer avec l'occupant : un choix politique de Vichy

Le 24 octobre 1940, Pétain rencontre Adolf Hitler à Montoire. Cette entrevue symbolise le choix officiel de la collaboration. Le 30 octobre, Pétain l'annonce à la radio : il déclare entrer « dans la voie de la collaboration ». Il espère notamment obtenir une meilleure place pour la France dans l'Europe dominée par l'Allemagne et alléger certaines contraintes de l'occupation. Mais cette politique sert aussi les intérêts allemands.

L'administration française coopère avec l'occupant, livre des renseignements, participe à la répression des résistants et facilite les réquisitions. À partir de 1943, le Service du travail obligatoire, ou STO, contraint des Français à aller travailler en Allemagne. La Milice française, créée en 1943, traque les résistants, les réfractaires au STO et les Juifs aux côtés des autorités allemandes. Tu dois distinguer deux réalités. D'un côté, l'occupation est imposée par la victoire militaire allemande. De l'autre, la collaboration est une politique choisie et conduite par le gouvernement

de Vichy. Cette distinction évite une erreur fréquente : croire que toutes les décisions prises en France venaient forcément de Berlin. Certaines persécutions sont engagées par l'État français de sa propre initiative.

La persécution des Juifs : la responsabilité de l'État français

Dès le 3 octobre 1940, le gouvernement de Vichy adopte le premier statut des Juifs. Il définit qui est considéré comme juif selon des critères raciaux et exclut les personnes concernées de nombreux emplois, notamment dans la fonction publique, l'armée, l'enseignement et la presse. Cette loi est française : elle est signée par Pétain et ne résulte pas d'un ordre allemand. Un second statut, adopté le 2 juin 1941, renforce encore les exclusions. Les Juifs doivent aussi être recensés. Ils sont progressivement spoliés : leurs biens, entreprises ou logements peuvent être retirés dans le cadre de l'aryanisation. À partir de 1942, les arrestations et les rafles se multiplient. Lors de la rafle du Vélodrome d'Hiver, les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrête à Paris des milliers de Juifs, dont des enfants, avant leur internement et leur déportation vers les centres de mise à mort nazis. Les autorités allemandes organisent le génocide des Juifs d'Europe ; cependant, l'État français participe aux arrestations, au fichage, à l'internement et aux déportations. Dans une copie, n'écris donc pas seulement « les nazis persécutent les Juifs en France ». Montre la responsabilité précise de Vichy avec des verbes d'action :

exclure, recenser, spolier, arrêter, interner, livrer. Le régime de Vichy mène ainsi une politique antisémite propre tout en collaborant au projet criminel nazi.

Plan de jeu pour analyser un document historique

Commence par identifier la nature du document, son auteur, sa date et son contexte. Puis cite un mot ou une courte expression entre guillemets, explique ce qu'elle prouve et relie-la à tes connaissances. Exemple : si un texte officiel exclut les Juifs d'un emploi, tu montres que l'État français mène une politique antisémite et que cette discrimination est inscrite dans la loi.

Exemples résolus

Expliquer la mise en place du régime de Vichy
Énoncé. Rédige une réponse organisée expliquant comment le régime de Vichy est mis en place en juillet 1940.

- 1. Étape 1 :** rappelle le contexte immédiat : la défaite militaire française et l'armistice de juin 1940.
- 2. Étape 2 :** distingue le vote du 10 juillet 1940 des actes constitutionnels du 11 juillet 1940.
- 3. Étape 3 :** nomme le nouveau régime et indique sa nature politique.

Résultat : Après la défaite de la France face à l'Allemagne en 1940 et l'armistice de juin, le gouvernement s'installe à Vichy. Le 10 juillet 1940, députés et sénateurs accordent les pleins pouvoirs constituant à Philippe Pétain. Le 11 juillet, les actes constitutionnels promulgués par Pétain installent l'État français et mettent fin aux institutions républicaines. Pétain concentre surtout les pouvoirs exécutif et législatif : le régime de Vichy est donc un régime autoritaire.

Analyser une loi antisémite de Vichy

Énoncé. Analyse cet extrait authentique : « L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs. » Article 2 du statut des Juifs, loi du 3 octobre 1940, Journal officiel de l'État français.

- 1.** Étape 1 : présente le document : c'est un texte de loi publié par l'État français le 3 octobre 1940.
- 2.** Étape 2 : relève l'expression « sont interdits aux Juifs ».
- 3.** Étape 3 : explique que le texte exclut les Juifs de fonctions publiques en raison de leur identité supposée.
- 4.** Étape 4 : conclus sur la responsabilité de Vichy.

Résultat : Ce document est un extrait du statut des Juifs, une loi publiée par l'État français le 3 octobre 1940. L'expression « sont interdits aux Juifs » montre que les Juifs sont exclus légalement de fonctions publiques. Cette discrimination est décidée et inscrite dans la loi par le régime de Vichy. Le document prouve donc que l'État français mène une politique antisémite propre, avant même les grandes rafles de 1942.

TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les repères essentiels ★★

Associe chaque date à l'événement correspondant.

1. 10 juillet 1940
2. 11 juillet 1940
3. 24 octobre 1940

2 Les mots précis ★★

Complète chaque définition avec le mot adapté.

1. Un régime où les libertés sont limitées et le pouvoir concentré est un régime
2. La coopération volontaire de Vichy avec l'Allemagne nazie se nomme la
3. L'hostilité et les discriminations visant les Juifs relèvent de l'... ..

3 Ne tombe pas dans le piège ★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse, puis corrige les affirmations fausses.

1. Le vote du 10 juillet 1940 met immédiatement fin à la République.
2. La devise de Vichy est « Travail, Famille, Patrie »
3. Le statut des Juifs de 1940 est une loi de l'État français.

4 Caractériser le régime ★★

Classe chaque élément dans la bonne colonne.

1. Élément : censure de la presse

2. Élément : Pétain prend des actes ayant force de loi

3. Élément : justice sous l'autorité du chef de l'État

5 Prélever et interpréter un document ★★

Analyse l'extrait en répondant par des phrases rédigées.

Document authentique : « L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs. » Article 2 du statut des Juifs, loi du 3 octobre 1940, Journal officiel de l'État français. Présente le document.

Cite une expression montrant la discrimination et explique-la.

Montre que ce document engage la responsabilité de l'État français.

6 Identifier les formes de collaboration ★★★

Relie chaque action à la formulation qui convient.

1. Rencontre de Montoire
2. Service du travail obligatoire
3. Milice française

7 Une réponse construite ★★★

Rédige un paragraphe montrant que le régime de Vichy est autoritaire.

Utilise au moins trois arguments précis.

8 La finale : expliquer une responsabilité ★★★

Rédige une réponse organisée expliquant la participation de l'État français aux persécutions des Juifs.

Tu dois citer une loi, deux actions de l'État français et replacer les faits dans le contexte de la collaboration.

ÉVALUATION

Réponds avec précision et rédige les réponses demandées. Relis chaque

Barème : 20 points

repère chronologique avant de passer à la suite.

1. Explique ce que décide le vote du 10 juillet 1940. / 3

2. Indique ce qui se passe le 11 juillet 1940. / 3

3. Donne deux caractéristiques précises du régime autoritaire de Vichy. / 3

4. Définis la collaboration dans le contexte de Vichy. / 3

5. À partir de l'extrait « sont interdits aux Juifs », explique ce que prouve le statut des Juifs de 1940. / 4

6. Rédige un paragraphe expliquant comment l'État français participe aux persécutions des Juifs. / 4

Les conseils de Coach Vince



Construis ta réponse avec des repères

Dans une rédaction, place le contexte, une date utile, un acteur et une conséquence politique. Une réponse exacte mais sans repères précis reste incomplète.



Prouve avec le document

Ne te contente jamais de recopier une citation : explique ce qu'elle montre. Cite brièvement, puis relie le document à une connaissance du cours.

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

> Toutes les fiches de Histoire-géographie en 3^e

· [/histoire-geographie-3eme/](https://exercices-3eme.fr/histoire-geographie-3eme/)

> Le domaine « histoire » en 3^e · [/histoire-geographie-3eme/histoire/](https://exercices-3eme.fr/histoire-geographie-3eme/histoire/)

> Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)

· [/brevet/](https://exercices-3eme.fr/brevet/)